

Antony, le 10 juillet 2024

Le Censeur

A l'attention des parents et des élèves de Seconde

Madame, Monsieur,

Votre enfant fera sa rentrée en classe de seconde en septembre prochain. Afin d'aborder dans les meilleures conditions cette première année du lycée, voici quelques recommandations et informations concernant la rentrée et le déroulement de la prochaine année scolaire.

- Réussir son entrée au lycée implique d'être attentif aux conseils qui permettront d'étendre les efforts dans la durée pour les rendre efficaces.

A partir du 3 septembre, vous trouverez sur Ecole Directe les consignes applicables chaque soir pour le travail à la maison. Si votre enfant ne les respecte pas, ne manquez pas de prévenir le Préfet au plus tôt.

- En Seconde, il n'est pas question de spécialisation et l'on attend des élèves qu'ils s'engagent dans tous les domaines de la formation. Cela exige des efforts et un accompagnement familial qui ne se bornent pas aux objectifs arrêtés de filière d'étude, professionnalisation et salaire.
- Le Christ se trouve au cœur du projet pédagogique de Sainte Marie d'Antony. L'ISM est un établissement catholique marianiste, qui a vocation de prendre position face aux questions humaines et universelles. Moyennant quoi chacun sera sollicité au-delà de ses compétences scolaires. Le développement intellectuel s'accompagne du souci d'aiguiser la sensibilité, de développer la qualité de relation avec autrui, d'approfondir sa vie intérieure et spirituelle, de cultiver générosité et sens des responsabilités, de prendre part à des activités de groupe. Bref, il s'agit de sortir de l'enfance, d'apprendre à se confronter aux réalités afin de les surmonter, de ne plus seulement les subir ou les éluder.

Pour réussir cette entrée au lycée, M. Robineau, préfet des secondes, assisté des éducatrices, accompagnera durant l'année scolaire tous les élèves ainsi que leur famille.

Pour tout échange, nous privilégions au lycée le canal d'Ecole Directe :

- En début d'année, les familles d'élèves nouveaux à Sainte-Marie recevront les codes pour accéder au portail ECOLE DIRECTE qui permet la réception des informations courantes, des circulaires périodiques, des relevés et bulletins de notes etc.
- A la rentrée, les nouveaux élèves recevront un code personnel ne donnant pas accès aux mêmes documents. Pour les anciens élèves et familles, les codes de l'année précédente restent inchangés puisqu'ils ont déjà été personnalisés par les utilisateurs.

LA RENTRÉE

A apporter le matin de la rentrée :

- Un cahier de texte et de quoi écrire. Le chèque de caution pour les livres.
- Un chèque de 8 euros à l'ordre du « Conseil des élèves » pour profiter des activités et des avantages du bureau des élèves (voir circulaire jointe).

JEUDI 29 AOUT

14h30-16h30 Accueil et visite de l'institution pour les élèves nouvellement inscrits à Sainte-Marie (Entrée par la rue Persil). Cet accueil se fera sous la conduite des délégués des classes de Secondes de l'année 2023-2024.

LUNDI 2 SEPTEMBRE

9h **Accueil des élèves de Seconde par les éducateurs et le Préfet. Entrée par la rue Persil.**

9h30 Rentrée des classes de Seconde, accueil par les professeurs principaux.
Remise des documents administratifs et distribution des manuels. **(Pour obtenir un jeu complet de livres, chaque élève devra présenter un chèque de caution d'un montant de 200€ à l'ordre de l'Institution Sainte Marie, avec la mention du nom de l'élève et de sa classe au dos du chèque.)**

12h30-14h Déjeuner à l'ISM pour tous les élèves de seconde, qu'ils soient externes ou demi-pensionnaires, avec les professeurs principaux et l'équipe éducative.

14h-15h30 Accueil par le directeur M. Benoit Richard, et par le Censeur, M. François ESTELLON, directives pour l'année. Interventions de M. Laurent ROBINEAU, Préfet de Seconde et de Mme Bérengère VERNY, Préfet de la Vie Lycéenne.

MARDI 3 SEPTEMBRE

8h30 Cours normaux, selon l'emploi du temps des classes.

Nous attirons votre attention sur les points suivants : le passage du collège au lycée Sainte Marie implique un changement de règlement. **Dès le jour de la rentrée, une tenue correcte sera exigée** (pas de cheveux teints, pas de pantalon court ou déchiré pour les garçons, pas de haut dévoilant le nombril, ni de jupe à mi-cuisse pour les filles). **L'usage du téléphone portable est strictement encadré. Les téléphones doivent être éteints et rangés.**

Vous voudrez bien lire le règlement avec vos enfants, au soir de la rentrée, afin de parer à tout malentendu. La fiche de vérification et la fiche infirmerie qui leur seront remises devront être rendues **dans les plus brefs délais**, signées et modifiées le cas échéant.

Une tenue de sport pour les heures d'EPS et une blouse blanche en coton à manches longues, pour les heures de laboratoire, sont obligatoires pour tous les élèves.

DÉCOUPAGE DE L'ANNÉE :

1^{er} Trimestre : du 2 septembre au 9 décembre

- Période 1 : du 2 septembre au 11 octobre
- Période 2 : du 12 octobre au 9 décembre

2^{ème} Trimestre : du 10 décembre au 17 mars

- Période 3 : du 10 décembre au 26 janvier
- Période 4 : du 27 janvier au 17 mars

3^{ème} Trimestre : du 18 mars au 27 mai

- Période 5 : du 18 mars au 28 avril

QUELQUES DATES IMPORTANTES A RETENIR POUR LES SECONDES :

Jeudi 12 septembre	18h00-21h00	Réunion Parents-Professeurs de début d'année
Mardi 19 novembre	18h00	Réunion Parents (orientation et choix des spécialités)
Mercredi 20 novembre	10h30	Réunion élèves (orientation et choix des spécialités)
Jeudi 6 Février	17h00-20h30	Rencontres Individuelles Parents-Professeurs

Informations diverses :

1. Les DST ont lieu le mercredi matin et commencent à 10 heures 30. Chaque élève se munit de copies et de feuilles de brouillon. Aucun appareil permettant la communication n'est autorisé dans les salles de DST. Le silence y est de rigueur.
2. Toute perte de la carte d'identité scolaire ou du carnet de correspondance est facturée pour la somme de 10 euros réglables par chèque à l'ordre de l'Institution Sainte Marie.
3. Le lycée n'accepte plus le changement de régime d'un élève demi-pensionnaire vers l'externat après que les fiches de vérification ont été rendues, sauf modification d'emploi du temps.
4. Le passage des élèves ailleurs que par les entrées et les sorties qui leur sont assignées est interdit.
5. L'ensemble des manuels scolaires est prêté par l'Institution.
6. Tous les élèves sont invités à se procurer l'ouvrage « *Maîtriser la grammaire anglaise* » de Hatier pour les trois années de lycée.

(Auteurs : Michelle Malavielle / Wilfrid Rotgé – ISBN : 978-2-218-97133-4)

7. En cas d'achat d'une calculatrice **neuve**, nous préconisons une Numworks pour tous les élèves qui souhaitent poursuivre les mathématiques en première. Nous vous proposons donc une commande groupée qui vous permet de l'acheter à 74,69 € au lieu du prix public de 82,99 € au lien suivant : <https://promo.numworks.fr/1m76Cig> (les calculatrices seront livrées directement au lycée fin septembre). Pour ceux qui n'envisagent pas de poursuivre les mathématiques en première, un achat d'occasion d'une T.I. 82 advanced (édition Python de préférence) est amplement suffisant. Pour les élèves déjà équipés d'une calculatrice lycée (plutôt Numworks ou TI), un nouvel achat n'est pas du tout indispensable (sauf si elle ne dispose pas du mode Examen et de Python pour ceux qui souhaitent poursuivre les mathématiques en spécialité).

LES VACANCES SCOLAIRES

Rappel : il faut impérativement s'en tenir aux dates officielles de l'établissement. **Tout départ anticipé est à proscrire. Les élèves malades la veille d'un départ en vacances devront produire un certificat médical le jour de leur retour.**

Vacances de Toussaint :	Du samedi 19 octobre après les cours au lundi 4 novembre au matin.
Armistice 1918 :	Pas de cours lundi 11 novembre.
Vacances de Noël :	Du samedi 21 décembre après les cours au lundi 6 janvier au matin.
Vacances d'Hiver :	Du vendredi 14 février après les cours au mardi 4 mars au matin (Journée pédagogique le lundi 3 mars)
Vacances de Printemps :	Du samedi 12 avril après les cours au lundi 28 avril au matin.
Pont de l'Ascension :	Du mercredi 28 mai après les cours au lundi 2 juin au matin.
Pentecôte :	Du samedi 7 juin après les cours au mardi 10 juin au matin.
Fin des cours	La date de fin d'année sera fixée en fonction du calendrier du baccalauréat (non encore communiqué).

Nous recommandons à tous les élèves durant la dernière semaine d'août, une reprise progressive de leurs études, à raison d'une à deux heures par jour : lacunes à combler, révisions de bases, petits exercices d'entraînement ou d'écriture sont très utiles pour bien commencer l'année.

En attendant, nous souhaitons à tous de bien profiter de l'été afin d'être en pleine forme avant de vivre intensément la première des « années lycée ».



François ESTELLON
Censeur du lycée

**« Lundis de Sainte-Marie », « mardis de la découverte », « jeudis de l'image », « expositions », « promenades parisiennes »
(2024-2025)**

1) Mardi 8 octobre 2024 (20h - 21h30)

Caroline LABRUNE, professeure agrégée de Lettres modernes
Corneille, qui es-tu ?

2) Lundi 14 octobre 2024 (20h - 21h30)

Mgr Celestino MIGLIORE, nonce apostolique en France
L'Église sur la scène internationale

3) Jeudi 14 novembre 2024 (20h - 21h30)

Exposition : Surréalisme, l'exposition du centenaire (du 4 septembre 2024 au 6 janvier 2025 au Centre Pompidou), présentée par Aurélie ERLICH, conférencière nationale, chargée de cours à l'École du Louvre

4) Lundi 25 novembre 2024 (20h - 21h30)

Olivier COURTOIS, directeur de la stratégie chez Alcatel Submarine Networks
Les secrets des réseaux sous-marins : comment le monde est connecté

5) Mardi 21 janvier 2025 (20h - 21h30) **sous réserve de confirmation**

Jean-Luc MARION de l'Académie française, philosophe et théologien
D'ailleurs, la Révélation

6) Lundi 3 février 2025 (20h - 21h30)

Jean-François COLONNA, chercheur de l'École Polytechnique
Les maths, de l'inutilité apparente à leur omniprésence dans le quotidien et la recherche

7) Jeudi 13 février 2025 (20h - 21h30)

Dominique VIBRAC, conférencier en histoire et en philosophie
Michel-Ange, l'extase et l'agonie

8) Mardi 25 mars 2025 (20h - 21h30)

Sandrine COQUARD, pianiste, et André LISCHKE, musicologue
Vie et œuvre de Serge PROKOFIEV

9) Exposition du jeudi 30 janvier au jeudi 13 février 2025 dans le couloir blanc de l'Institution : « Les Femmes dans la Résistance »

10) Exposition du jeudi 27 mars au jeudi 10 avril 2025 dans le couloir blanc de l'Institution : « Ce que les roches nous apprennent »

11) Promenade parisienne : « Les halles des marchands, des mendiants et des brigands » le samedi 28 septembre 2024 avec Dominique VIBRAC

12) Promenade parisienne : « Charonne. Des peurs à l'espoir » le samedi 15 mars 2025 avec Dominique VIBRAC

13) Promenade parisienne : « Le Marais de l'Affaire des Poisons » le samedi 5 avril 2025 avec Dominique VIBRAC

LECTURES D'ÉTÉ

Liste de livres à destination des élèves entrant en classe de seconde

Chers élèves,

Vous venez de passer le brevet des collèges.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et vous proposons quelques lectures pour vous constituer (ou approfondir) une culture littéraire nécessaire pour aborder la seconde sereinement.

- Un roman réaliste ou naturaliste (XIX siècle)

Par exemple : Une vie, de Guy de Maupassant

- Un roman du XX siècle

Par exemple : Les Mots, de Jean-Paul Sartre

La Peste, L'Etranger, d'Albert Camus

Les cerfs-volants, la promesse de l'aube, de Romain Gary

- Une pièce de théâtre du XVII siècle :

Une comédie de Molière : Les femmes savantes

Une tragédie de Racine ou de Corneille : Le Cid, de Corneille

- Une pièce de théâtre du XVIII siècle : l'île des esclaves, de Marivaux

- Une pièce de théâtre du XX siècle : Antigone, de Jean Anouilh

En attendant Godot, de Samuel Beckett

Rhinocéros, de Eugène Ionesco

Les Mouches, de Jean-Paul Sartre

L'équipe des professeurs de lettres de 2nde

ATELIER THÉÂTRE 2024-2025

(Animé par un ancien élève de Sainte Marie,
ancien élève et professeur des Cours Florent)

Le cours de théâtre se renouvelle cette année, et décide de mettre en scène *Comme il vous plaira*, de William Shakespeare avec la collaboration d'un professeur de français et des régisseurs son et lumière !

L'année se déroulera en trois étapes :

- ✓ **Etape 1 : Exercices**
 - Confiance en soi
 - Placement de la voix
 - Occupation de l'espace
 - Ecoute de l'autre
 - Improvisations sur des thèmes donnés
 - ...
- ✓ **Etape 2 : Texte**
 - Première appréhension du texte en travaillant notamment la diction, le rythme, l'énergie, l'échange des premières répliques.
 - Apprentissage du texte.
- ✓ **Etape 3 : Spectacle**
 - Elaboration du spectacle qui sera joué en fin d'année scolaire dans la salle André Chénier.

VENEZ NOMBREUX !

La priorité sera donnée aux élèves qui ont suivi les cours durant l'année scolaire 2023-2024.

La participation des familles s'élève à 390 euros pour l'année 2024-2025. L'Institution Sainte Marie et le Conseil des élèves prennent également part au financement de cette activité. Le règlement sera demandé aux familles après l'arrêt de la liste définitive des participants (courant septembre).

✂ _____

... / ...

TALON A RETOURNER AU SECRETARIAT DU LYCEE DES RECEPTION – NOMBRE DE PLACES LIMITE A 20

Je soussigné(e), _____
inscris mon enfant (nom, prénom et classe suivie en 2023-2024) : _____
à l'atelier théâtre proposé par l'Institution Sainte Marie et accepte les conditions financières (390 € à l'année).

A : _____ le : _____

Signature :

Nous aurons besoin cette année 20 comédiens au total !

Les cours et répétitions se dérouleront :

De 18 à 20h les lundis : 9 ; 16 ; 23 ; 30 septembre

7 ; 14 octobre

4 ; 18 ; 25 novembre

2 ; 9 ; 16 décembre

6 ; 13 ; 20 ; 27 janvier

3 ; 10 février

3 ; 10 ; 17 ; 24 ; 31 mars

7 ; 28 avril

5 ; 12 ; 19 mai

De 14 à 18h les mercredis : 25 septembre

16 octobre

27 novembre

18 décembre

29 janvier

12 février

26 mars

30 avril

14 mai

De 14 à 20h le samedi 17 et le mercredi 21 mai

Les deux représentations auront lieu le vendredi 23 mai (20h00) et le samedi 24 mai (20h00). Les représentations sont ouvertes aux familles et aux amis.

LA CIRCULAIRE

de l'apel

Sainte-Marie
d'AntonyRENTRÉE 2024
2025

“ S'engager c'est une façon de s'intégrer, d'aller à la source des informations, de créer un lien entre les parents et de participer à la dynamique de l'école. L'aide peut être ponctuelle ou régulière, OSEZ ! ”

- Gustavo, membre du CA de l'APEL -



REJOIGNEZ L'APEL S^{TE} MARIE ANTONY

Vous avez envie de vous impliquer dans la vie de l'établissement de votre enfant ? Vous souhaitez mettre un peu de votre temps, vos talents, votre enthousiasme au service des familles ?
Soyez les bienvenus : nous avons besoin de vous !

Vous pourrez, en fonction de vos disponibilités et de vos centres d'intérêt :

- Participer ponctuellement à l'organisation d'un événement (Ex. : tenir un stand à la fête de l'établissement, animer des ateliers méridiens...);
- Devenir Parent référent Primaire ou Parent correspondant Collège/Lycée ;
- Vous impliquer dans l'accompagnement à l'orientation (Ex. : venir présenter votre métier aux élèves, recevoir les élèves pour préparer des entretiens...);
- Soutenir la pastorale de l'établissement ;
- Proposer une action sur un sujet qui vous tient à cœur ;
- Rejoindre le conseil d'administration de l'Apel Sainte-Marie Antony.

REJOIGNEZ-
NOUS !

Les parents correspondant et référents sont un maillon essentiel pour la communication entre les familles et l'établissement. Ils contribuent à la circulation des informations et ainsi participent au bien-être de tous les élèves. Si vous souhaitez nous aider dans nos actions ponctuellement ou plus régulièrement en fonction de vos disponibilités, contactez-nous à

contact@apel-ism-antony.info ou [inscrivez-vous en ligne](#)



SAVE
THE DATE

SAMEDI 5 OCTOBRE 2024

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- ▶ Venez partager les événements passés, découvrir les propositions pour l'année suivante, voire proposer votre candidature pour intégrer le conseil d'administration de l'APEL Antony.



LES MISSIONS DE L'APEL

L'Apel représente tous les parents de l'établissement (de la maternelle à la prépa) et est pilotée par un conseil d'administration composé de parents bénévoles engagés dans la vie et l'animation de l'établissement.

Nos missions :

- Accueil des nouveaux parents
- Mise en place et formation des équipes de Parents Correspondants et parents référents
- Organisation de Rencontres entre parents, de conférences- débats, des événements festifs
- Participation à l'amélioration de la qualité de vie scolaire
- Soutien aux familles en difficulté
- Soutien aux projets pédagogiques des enseignants
- Organisation d'ateliers sur le développement personnel des élèves, l'entraînement aux entretiens ainsi que la rédaction de CV et lettre de motivation
- Organisation d'un forum d'orientation annuel (Présentation d'écoles, de professionnels, animation de conférences)
- Représentation des parents au conseil d'établissement et auprès de l'organisme de gestion



LA CIRCULAIRE

de l'apel

Sainte-Marie
d'AntonyRENTRÉE 2024
2025

“ Les parents sont les premiers
et ultimes éducateurs de leurs enfants.
Aucune autre responsabilité éducative
n'est aussi dense que celle des parents ”

- Projet du mouvement des Apel -



L'APEL VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE RÔLE D'ÉDUCATEUR

Pour soutenir les parents dans leur tâche éducative,
l'Apel a développé différents services à leur intention.

LE MAGAZINE FAMILLE & ÉDUCATION



Diffusé tous les deux mois aux parents adhérents, le magazine de la scolarité et de l'éducation offre infos pratiques, conseils, témoignages et pistes de réflexion.

LA PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE APEL SERVICE

Une équipe de spécialistes (psychologues, éducateurs spécialisés, conseillers scolaires, etc.) pour répondre à toutes vos questions. Anonymat et confidentialité garantis.

Appelez le **0146900960**
du lundi au vendredi de **9h à 18h**,
sauf le mardi de **14h à 19h**.

LE SERVICE INFORMATION ET CONSEIL AUX FAMILLES

Un accueil personnalisé et gratuit présent dans la plupart des académies ou départements :

- informations et conseils sur l'orientation scolaire, les études et les métiers ;
- accompagnement des parents ayant un enfant à besoins éducatifs particuliers ;
- relais vers des associations locales spécialisées.



LES SITES INTERNET **WWW.APEL.FR** **WWW.APEL-ISM-ANTONY.FR**

Conçus pour répondre à vos questions sur l'éducation et la scolarité, vous tenir informés de l'actualité éducative et de la vie du mouvement des Apel.



PRINCIPALES DATES À RETENIR

SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2024

FORMATION PARENTS RÉFÉRENTS ÉCOLE PRIMAIRE

- Formation animée par la coordination École primaire APEL et la direction

SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2024

FORMATION PARENTS CORRESPONDANTS COLLÈGE

- **Le matin**
Formation animée par la coordination PC collège APEL et le censeur du collège

SAMEDI 5 OCTOBRE 2024

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'APEL ISMA

- **Le matin**
Bilan 2023-2024
Prévisionnel 2024-2025

OCTOBRE 2024 [à préciser]

FORMATION PARENTS CORRESPONDANTS LYCÉE

- **Le matin**
Formation animée par la coordination coordination PC lycée et le censeur du lycée

SAMEDI 7 DÉCEMBRE 2024

FORUM DE L'ORIENTATION

- De 14h à 18h. À l'Institution S^{te} Marie
2 rue de l'Abbaye 92160 Antony
Rencontres écoles et professionnels
Conférences

SAMEDI 25 JANVIER 2025

LE GRAND LOTO

DIMANCHE 18 MAI 2025

CROSS DE L'APEL ISMA

- **Le matin au parc de Sceaux,**
accès côté Grenouillère
Courses pour tous, de la petite section
aux adultes par tranches horaires.

SAMEDI 14 JUIN 2025

GRANDE FÊTE DE L'INSTITUTION

FORMATION
À LA
P RÉVENTION
ET AUX
S SECOURS

MERCREDI 9 & SAMEDI 12
OCTOBRE

LUNDI 21 OCTOBRE

MARDI 22 OCTOBRE

LUNDI 14 AVRIL

Mardi 10 JUIN

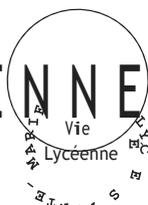
CIVIQUES

PSC 1



INSTITUTION
SAINTE-MARIE
ANTONY

LA VIE LYCÉENNE



FORMATION
PSC 1
57 Euros



PSC1

Les propositions liées à la Vie Lycéenne de notre établissement permettent aux élèves de se former et d'acquérir ainsi une éducation intégrale de qualité. Les lycéens peuvent s'investir selon leurs goûts, leurs dispositions personnelles et intérêts, leurs projets de vie et ce dans de nombreuses activités.

Des sessions de formation aux Premiers Secours Civiques sont organisées chaque année. Là encore l'engagement des jeunes et le sérieux avec lequel ils suivent les cours montrent combien nous avons affaire à de futurs adultes responsables. Cette formation, assurée par l'Ordre de Malte, aura lieu dans nos locaux à partir du mois d'octobre 2024. La durée de la formation est de 7 heures. Le tarif est de cinquante-sept euros (chèque à l'ordre du Conseil des élèves de Sainte-Marie)

Plusieurs sessions sont proposées. Deux doivent être sélectionnées et numérotées par ordre de préférence, une seule bien entendu sera retenue. Celle-ci sera communiquée au stagiaire dans la semaine du 18 septembre. Attention de bien vérifier son calendrier et ses disponibilités (activités sportives, culturelles, rendez-vous médicaux, fêtes de famille, etc. ...) avant de faire son choix. En cas d'absence à l'une ou l'autre des deux demi-journées de formation, le certificat de compétence ne pourra pas être délivré. Et les frais engagés ne seront pas remboursés.

Le bulletin d'inscription ci-joint doit être renseigné et signé puis remis, pour le vendredi 6 septembre 2024 au plus tard, au bureau de la Vie Lycéenne. Toute inscription est ferme et définitive, aucun remboursement ne sera fait en cas d'absence.

Croyez en notre satisfaction de pouvoir accompagner votre enfant dans cette formation.

B. Verny, Préfet de la Vie Lycéenne

FICHE D'INSCRIPTION FERME ET DÉFINITIVE

Cette fiche est à rapporter au Préfet de la Vie Lycéenne au plus tard le vendredi 6 septembre 2024

NOM:

PRENOM:

CLASSE:

DATE DE NAISSANCE:

LIEU DE NAISSANCE:

ADRESSE:

COMMUNE:

CODE POSTAL:

Numéro de téléphone du stagiaire :

Numéro de téléphone du responsable légal :

Date et signature du responsable légal :

Date et signature du stagiaire :

Afin de compléter ce bulletin d'inscription, merci de sélectionner deux sessions et les numéroté par ordre de préférence.

Ne pas oublier de joindre un chèque de 57€ établi à l'ordre du "Conseil des Elèves de Sainte-Marie".

Attention cette inscription est ferme et définitive. Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas d'absence.

Sélectionner deux sessions dans la liste ci-dessous et les numéroté par ordre de préférence.

La session ci-dessous débute à 13h30 et se termine à 17h15. Elle se déroule sur deux demi-journées.

> Mercredi 9 et samedi 12 octobre 2024

Les quatre sessions ci-dessous débutent à 9h00 et se terminent à 17h00.

> Lundi 21 octobre 2024

> Mardi 22 octobre 2024

> Lundi 14 avril 2025

> Mardi 10 juin 2025.